

# Descriptif de module

Domaine : Santé

Filière : Technique en radiologie médicale

## 1 Intitulé du module IMAGERIE MEDICALE & RADIOPROTECTION AA 2019-2020

Code : S.RM.SO370.1201.F.12 Type de formation : Bachelor

Caractéristique Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière au sens de l'art. 25, al. 1 des directives-cadre relatives à la formation de base (bachelor et master) en HES-SO.

<input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire			
<b>Niveau</b>	<b>Type</b>	<b>Organisation temporelle</b>	<b>Status didactique</b>
<input checked="" type="checkbox"/> Module de base (B)	<input checked="" type="checkbox"/> Module principal (C)	<input checked="" type="checkbox"/> Module sur BScS1 et BScS2	<input type="checkbox"/> Module M1
<input type="checkbox"/> Module d'approfondissement (I)	<input type="checkbox"/> Module d'étayage (I)	<input type="checkbox"/> Module filé	<input checked="" type="checkbox"/> Module M2
<input type="checkbox"/> Module de spécialisation (S)	<input type="checkbox"/> Module mineur (M)		<input type="checkbox"/> Module M3

## 2 Organisation

Crédits ECTS : 5

Langue principale d'enseignement

Français  Allemand  Anglais

## 3 Prérequis

Pas de prérequis  Avoir validé le module...  Avoir suivi le module...  Autre... anglais (lecture)

## 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Compétences visées

**IMAGERIE MEDICALE**

- Rôle d'expert
- Rôle de communicateur
- Rôle de collaborateur
- Rôle de manager
- Rôle de promoteur de la santé
- Rôle d'apprenant formateur
- Rôle de professionnel

**RADIOPROTECTION**

- Rôle d'expert
- Rôle de communicateur
- Rôle de collaborateur
- Rôle de manager
- Rôle de promoteur de la santé
- Rôle d'apprenant formateur
- Rôle de professionnel



Objectifs généraux d'apprentissage

**IMAGERIE MEDICALE**

Acquisition des notions de base d'imagerie et de l'environnement informatique en milieu clinique

**RADIOPROTECTION**

Aquérir les notions des bases de radiophysique

Expliquer les phénomènes physiques qui sont à la base de l'irradiation

Expliquer les effets des radiations ionisantes sur la matière

Assimiler les notions de base sur la mesure des rayonnements ionisants

Les acquis d'apprentissages sont décrits dans le syllabus.

## 5 Contenu et formes d'enseignement

Partie : **IMAGERIE MEDICALE**

Imagerie médicale cours, exercices, TP  
Informatique médicale cours, exercices

Partie : **RADIOPROTECTION**

Base de physique médicale cours, exercices  
Radiophysique :Radiations cours, exercices, TP  
ionisantes; Mesure des radiations  
Introduction à la radioprotection cours, TP

Les contenus d'enseignement et les productions attendues sont décrits dans le syllabus.

## 6 Modalités d'évaluation et de validation

Epreuves :  Ecrite  Orale  Travaux pratiques/simulation  
 Contrôle continu  Autres (à préciser)...

Validation du module Les conditions de validation sont présentées aux étudiants au plus tard le jour de la présentation du module.

Le module est validé si l'étudiant obtient au moins la qualification de E aux parties : "Radioprotection" et "Imagerie médicale". Le résultat du module est la moyenne pondérée de ces deux parties.

Le module est validé si les conditions de présences et/ou de participation sont respectées (voir point 8. Remarques)

Notification du module Selon l'art 11, al. 1 des directives cadres "statut des étudiants-es"

Expertise en radioprotection La partie "Radiophysique: Radiations ionisantes & Mesure des radiations" compte pour l'obtention du titre d'expert en radioprotection dans les secteurs de travail types B et C.

## 7 Modalités de remédiation et de répétition

Remédiations  Remédiation possible  Pas de remédiation  Autre (à préciser):....  
Répétition  Répétition complète des demi-modules en échec  Travail complémentaire  
Validation de la répétition Identique à la notification du module  
Notifications de la répétition Identique à la notification du module

En cas de répétition du module, la dernière version du descriptif de module correspondant fait foi.

## 8 Remarques

Conditions de présences et/ou de participation

Un taux de présence inférieur à 80% et/ou une participation jugée insuffisante ou inadéquate sont sanctionnés par l'impossibilité de se présenter aux épreuves de validation. L'étudiant-e obtient la note de F.

## 9 Bibliographie

Une bibliographie sera présentée aux étudiants au début du module et complétée durant le module.

## 10 Enseignants

Cf. Planification de l'année en cours

Nom du responsable de module M. Pascal Monnin  
Mme Ina Buchillier-Decka (RP)

Descriptif validé le 11/09/2019 M François Descombes